Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté est désormais la deuxième région la plus touchée par la hausse des décès lors de la deuxième vague

Rédaction le 11 janvier par Philippe Rossignol

Entre le 1er septembre et le 28 décembre 2020, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 11 976 décès, soit 25 % de plus qu'en 2019 sur la même période. Elle est désormais la deuxième région, après Auvergne-Rhône-Alpes, où cette surmortalité est la plus élevée. Cette augmentation concerne surtout les classes d'âge au-delà de 65 ans, et en particulier les personnes âgées de 85 ans ou plus. La baisse sensible et rapide de l'excédent de décès qui a suivi le pic lors du premier confinement ne se retrouve pas pour l'instant dans la région. Alors qu'en France le nombre de décès diminue progressivement, il se stabilise sur un plateau élevé.
Lors de cette seconde crise sanitaire, la Haute-Saône est le département qui enregistre la plus forte progression des décès depuis 1er septembre par rapport à 2019 (+ 34 %) suivie de la Saône-et-Loire (+ 33 %), de la Côte-d'Or (+ 28 %).

Depuis la rentrée, le nombre de décès est en forte augmentation par rapport aux deux années précédentes

Entre le 1er septembre et le 28 décembre, 11 976 décès, toutes causes confondues, ont été enregistrés en Bourgogne-Franche-Comté, soit 25 % de plus qu'en 2019 et 27 % de plus qu'en 2018. Cette évolution est toutefois encore provisoire et sera révisée à la hausse dans les prochaines semaines.

L'excédent de décès en Bourgogne-Franche-Comté depuis la rentrée, pourtant modéré durant le mois de septembre, s'est progressivement accru au cours du mois d'octobre et dépasse désormais celui de la moyenne nationale (+ 16 %) après trois semaines de hausses consécutives.

Lors de la première vague, le pic fut atteint durant la journée du 6 avril avec 158 décès enregistrés. Le nombre de décès quotidiens a par la suite rapidement chuté. Il est revenu à des niveaux équivalents aux précédentes années à partir du 26 avril, soit une baisse du nombre de décès quotidiens de 44 % en vingt jours. Sauf nouveau rebond, la journée du 6 novembre pourrait marquer le pic de cette seconde vague avec 153 décès survenus ce jour-là. Toutefois, et contrairement au printemps dernier, ce pic n'a pas été immédiatement suivi d'une baisse forte et continue de la

Nous contacter :
Katy Lequin
Chargée de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Pour en savoir plus :

www.insee.fr
https://blog.insee.fr/
#BFC @InseeRegions

mortalité. Le niveau reste élevé mais s'est stabilisé : il oscille encore autour des 120 décès quotidiens depuis presque 2 mois.

À l'échelle nationale, l'évolution des décès durant cette seconde crise sanitaire diffère quelque peu. Après un pic confirmé le 7 novembre (2 330 décès), le nombre de décès a progressivement diminué mais à un rythme moindre que lors de la première vague. Selon les données provisoires, l'excédent de décès par rapport à 2019 n'est ainsi plus que de 5 % durant la deuxième quinzaine de décembre (contre 22 % au cours de la deuxième quinzaine d'octobre). Entre le 16 et le 28 décembre, 1 890 décès ont été enregistrés en moyenne chaque jour.

Évolution des décès quotidiens depuis le 1er mars en Bourgogne-Franche-Comté

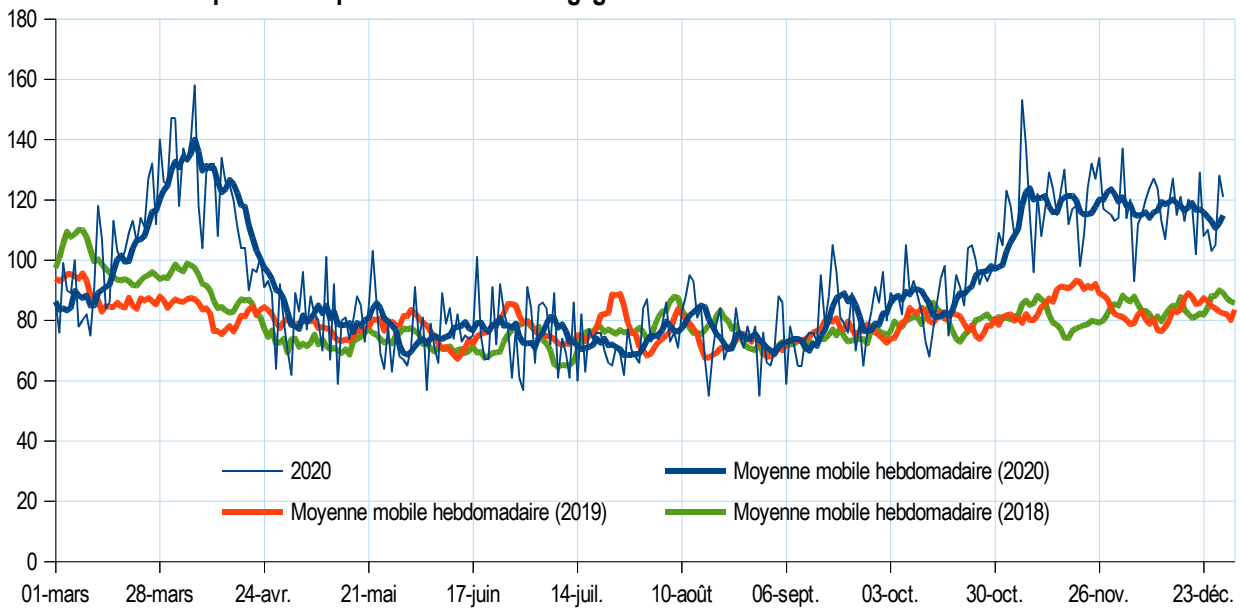

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Excédent de décès par rapport à 2019 : La Bourgogne-Franche-Comté est désormais la deuxième région la plus touchée lors de cette deuxième vague

Depuis le 1er septembre, l'augmentation du nombre de décès par rapport à 2019 est la plus importante en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 37 %), suivie désormais de Bourgogne-Franche-Comté (+ 25 %), puis Guadeloupe (+ 22 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 21 %). La surmortalité dans les régions de l'ouest de la France est, en revanche, nettement plus faible. Le taux sont de 3 % pour la Bretagne, de 6 % pour les Pays de la Loire et de 9 % pour la Nouvelle-Aquitaine. En Guyane et à La Réunion, le nombre de décès est en légère baisse par rapport à l'année précédente (respectivement - 2 % et - 3 %).

En Bourgogne-Franche-Comté, la Haute-Saône est devenue le département de la région qui enregistre la plus forte progression des décès par rapport à 2019 (+ 34 %) suivie de la Saône-et-Loire (+ 33 %), de la Côte-d'Or (+ 28 %). Elle est de 25 % dans le Territoire de Belfort et le Jura. Elle est inférieure à 20 % dans le Doubs et l'Yonne. La Nièvre est le seul département de la région où ce taux est en-dessous de la moyenne nationale (+ 16 %).

Évolution des décès du 1er septembre au 28 décembre 2020 par rapport à la même période en 2019

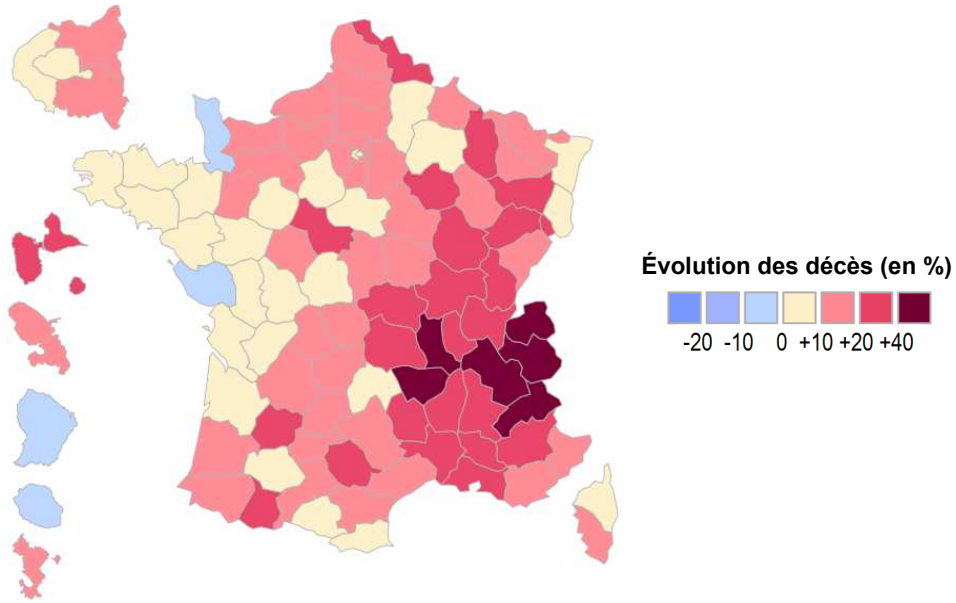

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Nombre de décès survenus entre le 1er septembre et le 28 décembre

	2020	2019	2018	Évolution (en %)	
				2020 / 2019	2020 / 2018
Côte-d'Or	2 253	1 763	1 764	+ 27,8	+ 27,7
Doubs	1 782	1 493	1 499	+ 19,4	+ 18,9
Jura	978	784	710	+ 24,7	+ 37,7
Nièvre	1 024	905	898	+ 13,1	+ 14,0
Haute-Saône	866	645	679	+ 34,3	+ 27,5
Saône-et-Loire	2 659	1 997	1 995	+ 33,1	+ 33,3
Yonne	1 549	1 326	1 297	+ 16,8	+ 19,4
Territoire de Belfort	865	693	624	+ 24,8	+ 38,6
Bourgogne-Franche-Comté	**11 976**	**9 606**	**9 466**	**+ 24,7**	**+ 26,5**
France	**229 273**	**198 204**	**193 360**	**+ 15,7**	**+ 18,6**

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Par rapport à 2019, le nombre de décès chez les personnes âgées de 65 ans ou plus est en forte progression

Depuis la rentrée, le nombre de décès augmente de 29 % par rapport à 2019 pour les 85 ans ou plus, de 28 % pour les personnes âgées de 75-84 ans, de 23% chez les 65-74 ans, de 7 % chez les 50-64 ans et de 3 % chez les moins de 50 ans.

L'augmentation du nombre de décès s'accélère depuis mi-octobre et concerne surtout les classes d'âge au-delà de 65 ans, et en particulier chez les 85 ans ou plus qui représentent en moyenne près de la moitié des décès.

Alors que le mois de septembre s'est caractérisé par moins de décès parmi les personnes âgées de 85 ans ou plus par rapport à l'année précédente (principalement dans le Doubs, la Haute-Saône et l'Yonne), la tendance s'est inversée au cours du mois d'octobre et le nombre de décès a fortement augmenté depuis. Entre le 1er novembre et le 28 décembre, cette seule classe d'âge enregistre 3 600 décès contre 2 400 l'année précédente (+ 50 %).

Tous âges confondus, le nombre de décès augmente sur cette période entre 2019 et 2020 de 25 % pour les femmes et de 24 % pour les hommes.

Évolution du nombre de décès cumulé selon l'âge et le sexe par rapport à 2019

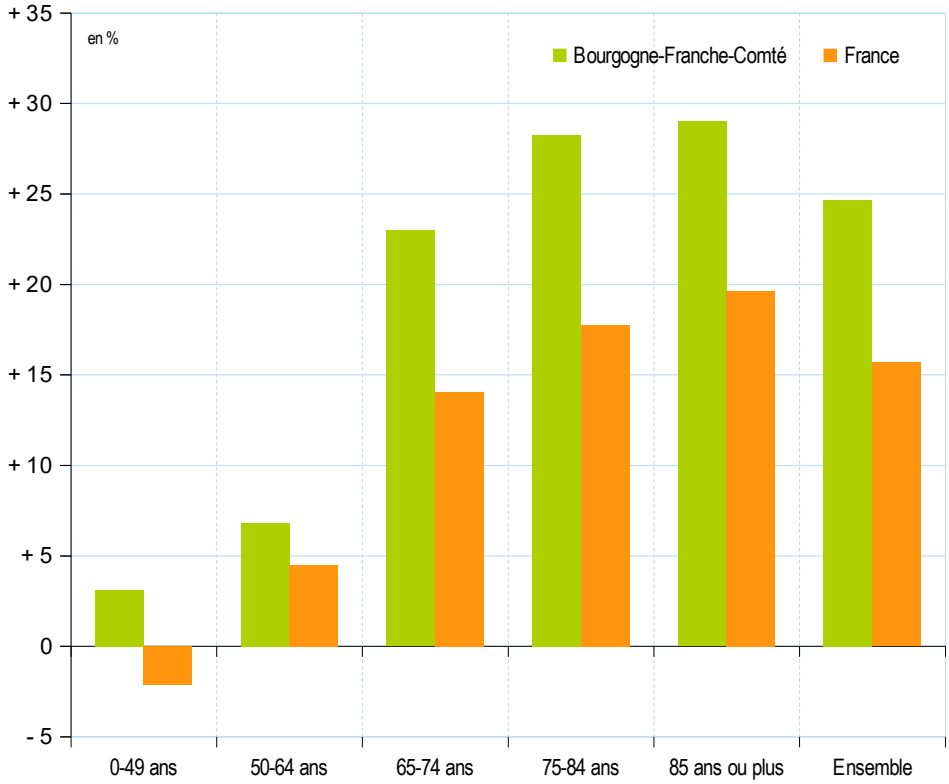

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Note méthodologique :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2020 sont comparés aux décès survenus pendant la même période en 2019 (et parfois 2018). Lorsque les décès 2020 sont supérieurs à ceux de 2019 (ou en 2018), on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le **1er septembre et le 28 décembre** porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 8 janvier 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, de même que le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).

Les variations d'une année sur l'autre peuvent aussi être importantes, en particulier les mois d'hiver, l'effet de la grippe saisonnière étant très différent d'une année sur l'autre, à la fois par son ampleur et par sa durée.

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854

Pour plus d'informations, vous pouvez également télécharger la note méthodologique complète à cette adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31_note_methodo_deces_quotidiens.pdf

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.